

## 4 Économie

## Direction générale des Impôts/ Lancement officiel de l'opération " Justice fiscale" Améliorer le climat des affaires par la mise en place d'un système fiscal neutre

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**LA** Direction générale des Impôts (DGI) a lancé hier, à Libreville, l'opération "Justice fiscale". Cette action d'envergure permettra aux services de cette administration d'auditionner, examiner et évaluer les contreparties des différentes exonérations fiscales accordées par l'Etat ces dernières années aux opérateurs économiques installés dans notre pays. Pour marquer l'événement, la direction des Régimes spécifiques a convié, au siège de la direction provinciale des Impôts de l'Estuaire, sise à Oloumi, la presse en vue de l'édifier sur cette opération. D'entrée, Pamphile Eyouga, directeur des Régimes fiscaux, a situé les raisons et le contexte de l'opération en cours : « Il y a moins d'une semaine, une délégation de l'administration fiscale était reçue par le directeur de cabinet du président de la République. Cet



Photo : D.R.

Le directeur des Régimes fiscaux, Pamphile Eyouga (c) lors de la conférence de presse.

échange a permis à la Direction générale des Impôts de dresser l'état de la situation, en ce qui concerne les avantages fiscaux octroyés aux opérateurs économiques. La DGI a également présenté les mesures déjà engagées par l'administration fiscale pour, à la fois, évaluer le coût des exonérations fiscales accordées aux opérateurs économiques et apprécier le niveau d'investissements de ces opérateurs dans leurs contreparties. Notamment celles qui justifient les dispenses fiscales qui leur sont

accordées par l'Etat», a-t-il précisé. Ainsi, lors de la réunion du 30 janvier dernier, organisée par Brice Lacruche Alihanga, directeur de cabinet du chef de l'Etat, ce dernier avait clairement indiqué que certains avantages fiscaux accordés constituent une source d'inégalité dans le traitement des opérateurs. Ce qui remet en cause le principe d'équité qui doit prévaloir dans le service public. Mieux, il avait accordé un délai d'un mois aux opéra-

teurs économiques pour apporter la preuve de l'existence de ces contreparties. «Passé ce délai et en l'absence de réelles contreparties, les exonérations seront annulées et les abus sévèrement sanctionnés», avait prévenu le directeur de cabinet du président de la République. D'où le lancement de cette opération. Laquelle consistera, ainsi que l'a expliqué M. Eyouga : « dans un premier temps, à recevoir dans nos locaux du centre-ville, sur une période d'un mois, les différents

opérateurs concernés par lesdits avantages. Ils devront être munis de toutes les pièces justificatives qui fondent les avantages obtenus. Dans un second temps, nous procéderons à une vérification physique des contreparties par une visite sur le terrain. »

A l'issue de cette opération, les opérateurs économiques "indélicats" se verront purement et simplement retirer les avantages accordés, et sommés de payer des "amendes".

Ainsi, pour la Direction générale des Impôts, l'opération "Justice fiscale" pour l'Etat contribuera, entre autres, à améliorer le climat des affaires par la mise en place d'un système fiscal neutre et égalitaire, et un accroissement des recettes budgétaires.

Pour les opérateurs économiques, cette opération favorisera, désormais, une concurrence saine, un meilleur climat des affaires grâce à un régime fiscal simple et transparent.

## Brèves

### Madagascar/ Les crevettes certifiées s'exportent

A Madagascar, le premier élevage de crevettes d'Afrique a bénéficié depuis 2016 d'une certification de l'organisation Aquaculture Stewardship Council (ASC). Ainsi, sur la côte Nord-Ouest, Unima s'est associé au WWF depuis 2007 pour mettre en œuvre de bonnes pratiques environnementales et sociales. « Les crevettes certifiées ASC jouissent d'un meilleur accès aux marchés internationaux, 9-avec une employabilité de 4.000 personnes et une production annuelle de 7 500 tonnes.

### Zimbabwe/Dix variétés de céréales adaptées au climat

Dix variétés de semences de céréales adaptées au climat, produites par le Crop Breeding Institute permettent d'accroître la production et d'atténuer le risque de mauvaise récolte. Quelque 1.000 agriculteurs utilisent ces variétés dans la province Matabeleland méridional, frappée par la sécheresse. Leur production a doublé et leurs revenus ont augmenté. 20.000 agriculteurs de régions voisines devraient bénéficier des variétés améliorées. Le sorgho, le millet perlé et le niébé sont cultivés pour leur tolérance à la sécheresse, leur maturité précoce et leurs qualités nutritionnelles. Ils sont moins chers à produire que d'autres aliments de base.

### Zambie/Crédits carbone pour la réduction des émissions de CO2

Les émissions de dioxyde de carbone de la Zambie ont baissé de 738.840 tonnes depuis 2012. Un projet de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) a incité une communauté de la province de Lusaka à protéger les forêts menacées en échange de crédits carbone. En 2016, la vente de ces crédits pour une zone conservée de 39.000 hectares dans la forêt de Miombo a rapporté 48.994 euros soit 32 millions 137 mille 958 francs à 28 villages peuplés de 8.300 habitants. Cette somme a financé le forage de 14 puits en eau potable.

Rassemblées par JM

## Financement du Plan de relance économique

### La Société financière internationale prête à soutenir le Gabon

COE  
Libreville/Gabon

**LE** vice-président et trésorier de la Société financière internationale (SFI), Jingdong Hua, était hier en visite de travail au Gabon. Lors d'une rencontre avec le ministre de l'Économie, Régis Immongault Tatangani, l'émissaire de la SFI a eu des échanges sur la disponibilité de cet établissement, filiale du groupe de la Banque mondiale en charge du secteur privé, à accompagner le Gabon, notamment le secteur privé, par des prises de participation et le financement des opérateurs économiques. Ainsi, la stratégie de la SFI au Gabon inclut un appui à de meilleures réglementations pour les entreprises, afin d'améliorer le climat d'investissement et la promotion du développement des PME, par le biais de



Photo : COE

Le ministre Régis Immongault Tatangani (centre) en séance de travail avec le vice-président et trésorier de la Société financière internationale, Jingdong Hua (extrême droite).

partenaires avec des institutions intermédiaires locales. Des opportunités à ne pas rater. « Je me réjouis de la détermination de la SFI à accompagner les pays de la Cémac dans l'approfondissement des marchés de capitaux. Pour redynamiser notre économie, nous avons besoin de financement, d'op-

portunités dans le secteur privé pour financer tous les projets», a expliqué le membre du gouvernement. Et d'ajouter : «Dimanche dernier, l'équipe de la SFI s'est rendue dans les plantations d'Olam, à Kango. Elle a été impressionnée, tout en se rendant compte qu'il est possible de faire assoir un partenariat ver-



Photo : D.R.

Les responsables de la SFI ont également visité, le week-end dernier, la palmeraie et l'usine Awala de Kango, où ils se sont dits impressionnés par le travail accompli par Olam Palm.

tueux. La SFI s'est donc rendue compte des efforts effectués par le Gabon pour diversifier son économie. Et que, par conséquent, le pays mérite d'être soutenu. En ce moment, la SFI assiste la Setrag (Société d'exploitation du Transgabonais, ndlr) dans le cadre de la réhabilitation du chemin de fer.» Jingdong Hua a montré

tout l'intérêt d'accompagner le Gabon, reconnaissant en notre pays un fort potentiel, surtout dans le domaine du tourisme, avec ses 800 km de côte. « Le Gabon a énormément de potentiel. S'il réussissait à attirer 1% des touristes chinois dans le monde, cela représenterait 1,6 million de touristes», a-t-il dit.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/02/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,2459	1USD =	526,492	1 USD	544,920	CAC 40	02/02/2018	5 452,29
		CAD	1,5348	1CAD =	427,389	1 CAD	455,661	DOW JONES	02/02/2018	26 136,67
		JPY	136,6200	1JPY =	4,801	100 JPY	504,115			
		GBP	0,8752	1GBP =	746,494	1 GBP	786,399			
		CHF	1,1603	1CHF =	565,334	100 CHF	59 671,40			
		ZAR	14,8245	1ZAR =	44,248	100 ZAR	4 601,27			
		MAD	11,3838	1MAD =	57,622	1 MAD	60,25			
		CNY	7,8451	1CNY =	83,614	1CNY	86,12			
		KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
02 Février 2018: 69,52